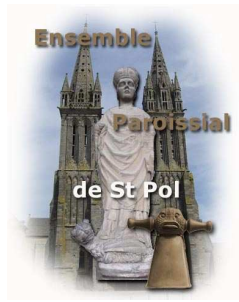


Infos
Ensemble Paroissial Saint-Pol
Été 2009
Des VACANCES



Et voilà que revient cette période de vacances, dites « Vacances d'été ». Il est vrai que les 2 mois juillet et août, qui constituent les grandes vacances des scolaires, ont pour tous un attrait certain. Dans notre région, peu soumise aux températures caniculaires, cette période représente davantage de soleil, une température très supportable. Alors, que vous soyez vraiment en vacances ou non, nous vous souhaitons de bénéficier d'une période agréable quelles que soient vos occupations :

- il y a ceux qui partent en vacances et ceux qui ne partent pas
- il y a ceux qui viennent d'ailleurs et ceux d'ici qui vont ailleurs
- il y a ceux qui travaillent pendant les vacances des autres
- il y a ceux qui reçoivent les familles de leurs enfants
- il y a ceux qui savent utiliser à profit ces temps de liberté
- il y a ceux qui ne peuvent pas réaliser leurs souhaits, faute de moyens.

Et encore combien d'autres catégories...

A tous ceux-là, comme à tous les autres, nous souhaitons de pouvoir faire le meilleur usage de cette période : le repos et le délasserment pour certains, le ressourcement pour d'autres, la réussite dans le travail pour d'autres encore. Que tous ceux qui arrivent reçoivent un bon accueil ! Qu'ils aient le souci de respecter le travail et le repos des autres ! Que tous, dans les rencontres, acceptent de jeter sur l'autre un regard favorable !

Et si vos pas vous conduisent dans nos édifices religieux, prenez le temps de vous y asseoir un peu, pour observer les trésors magnifiques mis à notre disposition, et peut-être, entraînés par la beauté du lieu, vous laisserez-vous aller à rêver un peu et à reconnaître la main d'un Autre dans ces œuvres, et pourquoi ne pas se laisser aller à une forme de rencontre avec cet Autre ?

De bonnes vacances et un bel été pour tous !

NOMINATIONS

Monseigneur l'évêque a nommé François MEAR, doyen de Saint Pol de Léon, curé de l'ensemble paroissial de Saint Pierre à Brest, chargé des paroisses de Saint Pierre, Kérourien et Kerbonne, sur la Rive Droite de Brest. Nous lui dirons notre au-revoir le mardi 1^{er} septembre à 19 h à la Salle Ste-Anne

Il sera remplacé à Saint Pol par Alain CHATEAU, qui est actuellement curé de Ploudalmézeau (ensembles paroissiaux de Loc-Majeau et Le Noroît).

Alain Château est originaire de Plougonvelin,. Il est âgé de 45 ans. Il a été ordonné prêtre en la Cathédrale de Saint Pol de Léon en 1996, en même temps que Jean Yves DIROU, de l'Ile de Batz et Pascal LE BAUT, de Landudal..

Il a été jusqu'à maintenant curé solidaire de Morlaix, puis aumônier diocésain de la JOC-JOCF, résidant au presbytère de Guipavas et au coopérateur dans cet ensemble paroissial.(ensemble paroissial de Nord Elorn.)Il sera présenté à Saint Pol de Léon le dimanche 13 septembre, jour du pardon de Saint Pol. Nous lui souhaitons la bienvenue sur notre ensemble paroissial, et tous nos vœux à François Méar pour son nouveau ministère.

A propos du BAPTEME

Dans le bulletin « Infos, printemps 2009 », nous avons abordé les questions de l'Initiation chrétienne et du baptême des petits enfants. Voici la suite de cette série d'information.

Le cas des 3 – 7 ans

En pratique, l'Eglise et les responsables locaux des paroisses ne souhaitent pas baptiser les enfants de cette tranche d'âge. Que l'on ne se méprenne pas sur cette affirmation : ce n'est pas un refus de baptiser, seulement le souhait de différer jusqu'au moment où l'enfant aura atteint l'âge de raison. Et c'est un souhait. Donc il peut arriver qu'une famille ait de bonnes raisons pour que leur enfant soit baptisé à cet âge. La réalisation de ce souhait se fera alors après des échanges entre les parents et le ou les responsables locaux de l'Eglise.

Le baptême des enfants d'âge scolaire

Cette catégorie désigne les enfants de 7 à 12 ans (école primaire et sixième, et parfois au-delà).

La demande d'un baptême pour les enfants de cette tranche d'âge est une démarche conjointe des parents et de l'enfant. Le premier contact peut être établi auprès d'un responsable paroissial ou d'un catéchiste, par exemple. L'enfant peut avoir suivi déjà quelque temps de catéchèse (ce n'est pas indispensable). La préparation d'un tel baptême se fait normalement sur deux années scolaires, mais cette durée peut varier suivant le parcours catéchétique antérieur ou le désir de la famille (y compris l'enfant) d'un prolongement de préparation.

Ce baptême comprend quatre étapes :

- l'accueil : entrée en catéchuménat
- la signation : l'enfant est marqué du signe de la Croix
- l'imposition des mains
- la célébration du baptême proprement dit

L'accompagnement tout au long de ce parcours se fait essentiellement par les parents, le(s) catéchiste(s), les autres candidats éventuels au baptême, ainsi que les autres jeunes qui suivent les mêmes séances de catéchèse.

Pour les jeunes de cette catégorie, la première communion accompagne bien souvent le baptême, mais elle peut aussi être différée.

Le baptême des adultes

Les demandes de baptême de grands ados ou d'adultes sont de plus en plus fréquentes. La raison la plus importante est probablement due au fait que le nombre d'enfants qui ne sont pas baptisés dès le plus jeune âge, s'accroît considérablement.

Un tel souhait peut s'exprimer auprès de n'importe quel baptisé. Celui-ci aura à cœur d'orienter le demandeur vers des personnes compétentes, prêtre ou accompagnateur de catéchuménat. La démarche peut aboutir dans un premier temps à l'entrée en catéchuménat. S'écoule une première période de formation, où le catéchumène sera appelé à

- mieux connaître la Parole de Dieu, en particulier dans les Ecritures,
- se convertir
- s'adonner à la vie liturgique
- à participer à la vie de l'Eglise.

Après un temps plus ou moins long, quand le catéchumène est prêt à entrer dans l'Eglise, il sera appelé au cours d'une « célébration de l'appel décisif » à une préparation rapprochée de la réception des trois sacrements : baptême, communion, et confirmation, préparation qui dure généralement ce que dure le carême. Puis vient cette célébration de la réception des trois sacrements qui a lieu au cours de la Veillée Pascale.

Tout au long de ce parcours dont la durée n'est pas définie, le catéchumène sera en lien avec une équipe d'accompagnement, formée de plusieurs personnes, laïques et religieuses, avec lesquelles il sera amené à échanger sur toutes les questions qu'il pourra se poser dans sa recherche et sa réflexion.

Et le baptême étant, non pas un aboutissement, mais une entrée dans le peuple de Dieu, le nouveau baptisé sera appelé à vivre et revivre les sacrements dans sa vie de chrétien, dans sa vie de citoyen, avec tous ses frères humains.

PORTES OUVERTES.

Sur proposition du Conseil Pastoral de l'ensemble paroissial une journée « **Portes Ouvertes** » est en préparation, pour le Samedi 12 septembre, à l'occasion du pardon de Saint Pol. La vie réelle de l'Eglise est souvent mal connue. C'est pourquoi il a semblé important de donner à voir ce que fait l'Eglise et aussi ce qui la fait vivre.

Depuis le mois de février les responsables des divers groupes qui participent à la vie de l'Eglise se mobilisent pour faire connaître leur action. Depuis les équipes liturgiques, ceux qui accompagnent les familles en deuil et préparent les funérailles, ceux qui participent à la solidarité, les catéchistes qui ont mission de faire découvrir Dieu aux enfants, c'est plus d'une vingtaine de groupes qui en ce moment réfléchissent à la manière de transmettre leur message et déjà ont commencé à la mettre en œuvre.

Cette journée « **PORTES OUVERTES SUR LA VIE DE L'EGLISE** » est prévue à la rentrée sur le parvis de la Cathédrale ; elle se terminera par une célébration. Chacun s'active pour que tout soit prêt avant les vacances d'été.

Le TRO BREIZ

L'étape 2009 du Tro Breiz conduit cette année les marcheurs de Quimper à Saint Pol de Léon. L'arrivée à Saint Pol est prévue le Samedi 8 août. La messe avec les marcheurs aura lieu à la Cathédrale ce jour là vers 18 h.

Une exposition sur le Tro Breiz ainsi qu'une exposition de bannières aura lieu du 13 juillet au 11 août à la chapelle du Lycée du Kreisker. Les reliques des saints fondateurs pourront être vénérées dans cette même chapelle du 3 au 8 août.

LES SERVICES D'ACCUEIL

Des laïcs volontaires assurent un **service d'accueil**

- dans les presbytères :
 - A Roscoff : tous les jours de 10 h à 11 h 30 et 16 h à 17 h 30
 - A Saint-Pol : tous les jours de 9 h 30 à 11 h 30 et de 15 h à 17h
 - A Santec : Les jeudi et samedi de 10 h à 12 h
 - A Plougoulm : le samedi de 10 h à 12 h
- à la chapelle du Kreisker du 1^{er} juillet au 13 septembre de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

Les **guides de la SPREV** (Sauvegarde du Patrimoine Religieux En Vie) seront à pied d'œuvre dans la cathédrale de Saint-Pol et dans l'église de Roscoff pendant les mois de juillet et août : ils proposent leurs services pour la visite de ces monuments (les horaires seront affichés sur place).

OBJETS PERDUS

Sous ce titre, que l'on devrait remplacer par « Objets Oubliés », nous voudrions signaler que nous trouvons bien souvent, après les célébrations, à Saint-Pierre, comme à la cathédrale, des **objets oubliés**. Il s'agit d'objets très divers : parapluies, étuis de lunettes, lunettes, gants, etc... Ces objets se retrouvent dans la salle d'accueil au presbytère et vous pouvez donc venir les récupérer dans ce local. Alors, si vous êtes concernés, venez et voyez...

LES CELEBRATIONS

Les Pardons : Messe à 10 h 30

Dimanche 5 juillet à Plougoulm
 Dimanche 19 juillet à Roscoff
 Dimanche 2 août à Sibiril
 Dimanche 13 septembre à Saint-Pol

En semaine, des messes sont célébrées (s'il y a des prêtres disponibles)
 A Saint-Pol à 10 h (le vendredi à 9 h) et à 18 h 15, s'il y a des prêtres disponibles, en avril et juin à la cathédrale
 A Roscoff à 18 h 15.
 A Plouéan (Kerellon) à 18 h le deuxième jeudi du mois
 A Plougoulm et Sibiril le vendredi en alternance à 18h
 A Mespaul le premier mercredi du mois à 18 h

Les baptêmes : Pour les baptêmes, le dimanche, ils se feront vers midi dans un lieu déjà fixé :

Le 5 juillet à Saint-Pol	Le 9 août à Plougoulm
Le 12 juillet à Santec	Le 16 août à Roscoff
Le 19 juillet à Plouéan	Le 23 août à Plouéan
Le 26 juillet à Roscoff	Le 30 août à Saint-Pol
Le 2 août à Saint-Pol	Le 6 septembre à Sibiril

Il est possible aussi de faire des baptêmes le samedi à 11 heures.

Horaire des Célébrations dominicales

dans les paroisses de Mespaul, Plougoulm, Plouéan et Sibiril :

Samedi 18 h	Dimanche 9 h 15
4 juillet à Mespaul	5 juillet à Prat-Coulm à 10 h 30
11 juillet à Plouéan	12 juillet à Plougoulm
18 juillet à Mespaul	19 juillet à Sibiril
25 juillet à Plouéan	26 juillet à Plougoulm
1 ^{er} août à Mespaul	2 août à Sibiril 10 h 30
8 août à Plouéan	9 août à Plougoulm
Samedi 15 août : Assomption*	
Dimanche 16 août, pas de messe dans ces paroisses	
22 août à Plouéan	23 août à Plougoulm
29 août à Mespaul	30 août à Sibiril
5 septembre à Plouéan	6 septembre à Plougoulm
13 septembre : Pardon de Saint-Pol	
19 septembre à Mespaul	20 septembre à Sibiril
26 septembre à Plouéan	27 septembre à Plougoulm

- **Samedi 15 août** : 9 h 15 à Sibiril, 10 h 45 à Plougoulm et Plouéan (Chapelle de Kerellon)

** **Pardons**, voir page précédente

*** Samedi 12 : à 18 h messe à Roscoff, Célébration à St-Pol
 Dimanche 13 une seule messe à 10 h 45 à Saint-Pol

Dans les autres paroisses,

Le samedi 18 h à Saint-Pol et Roscoff (et le vendredi 14 août)
 Le dimanche 9 h 30 à Santec, (sauf le 16 août), et le 15 août à la chapelle du Dossen à 10 h 30
 10 h 45 à Saint-Pol, 11 h à Roscoff et Ile de Batz